un Soleil en CHAMPAGNE

JUILLET
DÉCEMBRE
2025
25

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES
en toute sécurité

ENTREPRISES
mesures d'accompagnement



LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SÉZANNE

Ville de Sézanne
Un soleil en Champagne



Vous n'avez pas trouvé ? Réponse page 16

QUIZ !

OÙ SE TROUVE CETTE ENSEIGNE ?



Sacha HEWAK
Maire de Sézanne

ÉDITO

Après un été riche en événements, l'automne s'est installé en douceur sur Sézanne. Depuis la rentrée, le dynamisme associatif ne faiblit pas ni l'engagement de la Ville pour animer notre Petite Cité de Caractère©.
Ces dernières semaines ont en effet été marquées par de nombreux rendez-vous : Forum des associations, Journées Européennes du Patrimoine, Festival baroque, 30e anniversaire de CASES et Octobre Rose notamment.

En novembre, le 16 pour être précis, avec le soutien de différents partenaires dont la Ville de Sézanne, l'entreprise Novagrain se mobilisera pour la 2e année consécutive à l'occasion de « Movember » afin de nous sensibiliser aux cancers masculins ainsi qu'aux problèmes de santé mentale souvent tabous chez l'homme.
Au programme à partir de 9h à la coopérative agricole : marche solidaire, concours de la plus belle moustache, tombola, petite restauration, stands d'information, etc.

Tout au long du mois de novembre, à l'approche des fêtes de fin d'année, les services municipaux vont redoubler d'efforts pour installer décorations, sapins et illuminations qui habilleront de leurs plus beaux atours les rues, places et bâtiments publics, et mettre les dernières touches pour finaliser le programme des nombreux rendez-vous qui rythmeront le mois de décembre.

Ces préparatifs concentrent de nombreuses énergies : personnels municipaux, bénévoles des associations, Office de Tourisme de Sézanne et sa Région, commerçants, cinéma Séz'art, médiathèque intercommunale de Sézanne ainsi que les artistes que la Ville fait venir. Chacun à sa manière contribue ainsi à faire vivre cet esprit festif et solidaire qui caractérise si bien notre petite ville, et participe, aux côtés des acteurs locaux du monde économique et touristique, à faire rayonner notre territoire.

Vous pouvez d'ores et déjà noter que le lancement des festivités de fin d'année aura lieu le vendredi 28 novembre à 17h sur la place de la République.

Je souhaite, avec un peu d'avance, à chacune et chacun d'entre vous une belle fin d'année faite de moments chaleureux et de partage auxquels la Ville aura, modestement, pris part.

S. Hewak

Ville de Sézanne
Un soleil en Champagne

En couverture :
Éclat doré d'un soleil d'automne sur Sézanne
© Olivier Lattuga-Duyck

Un Soleil en Champagne N°25
juillet - décembre 2025
Bulletin d'information
de la Ville de Sézanne
7 Place de l'Hôtel de Ville
51120 Sézanne
tél : 03 26 80 59 01
Directeur de la publication :
Sacha Hewak
Rédaction : Régis Van Herreweghe et Sabine Veltz
Conception graphique : Virginie Dhellemme - www.comincreation.fr
Crédits photos : Olivier Lattuga-Duyck, Ville de Sézanne, Département de la Marne, Photo Cadet (Thérèse Borgioli).
Impression : Imprimerie Lemaire
Dépôt légal : novembre 2025
Imprimé à 3 000 exemplaires sur du papier PEFC, à l'aide d'encres végétales.

LE TRI FACILE PAPIER



TOURISME

Camping municipal : une fréquentation en hausse

Chaque année qui passe semble faire rentrer le camping municipal de Sézanne toujours un peu plus dans les lieux de référence qui attirent touristes et vacanciers, en tant que point d'étape avant de reprendre la route, ou comme lieu de villégiature à part entière.

Qu'il s'agisse d'habitués ou de nouveaux venus, les personnes qui y posent leur camping-car, leur caravane ou leur tente peuvent profiter du patrimoine, des balades et des commerces, quand ils ne se contentent pas tout simplement des équipements, du calme et du cadre verdoyant qui entoure le camping, où les espaces sont toujours parfaitement entretenus par les personnels municipaux qui mettent un point d'honneur à maintenir le site en parfait état de propreté et sont aux petits soins des campeurs.

Cette belle réussite se traduit dans les chiffres par une fréquentation qui a progressé de près de 20 % depuis 2023 pour atteindre environ 10 000 nuitées en 2025, le camping affichant désormais complet en haute saison, même lorsque la météo se révèle capricieuse !

UN SERVICE PUBLIC ITINÉRANT POUR FACILITER VOS DÉMARCHES

Le Département de la Marne, qui s'attache à maintenir une offre de services de proximité pour faciliter le quotidien des habitants, quel que soit leur lieu de résidence, s'est doté d'une structure mobile, le Bus France Services, qui fait désormais halte à Sézanne un après-midi par mois.
Deux travailleurs sociaux accueillent gratuitement, sans rendez-vous et en toute confidentialité, les usagers et leur offrent un accompagnement personnalisé et leur aide pour effectuer des démarches administratives en ligne dans des domaines variés : santé, famille, retraite, logement, accès au droit…

Place du Champ Benoist

Les jeudis de 13h30 à 16h30
- **20 novembre 2025**
- **18 décembre 2025**
- **22 janvier 2026**
- **19 février 2026**
- **19 mars 2026**
- **16 avril 2026**
- **11 juin 2026**
- **9 juillet 2026**



COLOCATION POUR LES JEUNES ACTIFS



M. le Préfét de la Marne et M. le Sous-Préfet d'Epernay ont visité, le 18 juin, ce nouveau lieu d'accueil.

Après des travaux portant essentiellement sur la remise en peinture des différentes pièces, la Ville a aménagé et entièrement meublé le logement communal inoccupé du 4, rue des Cordeliers pour le tranformer en espace de colocation moderne et confortable destiné aux stagiaires, alternants et jeunes cadres des entreprises locales.
Situé en centre-ville, le lieu offre 4 chambres individuelles lumineuses et des espaces chaleureux de vie commune, dans un cadre de vie très agréable à deux pas des services et des commerces.
Ce projet répond à un besoin bien identifié : faciliter l'accueil temporaire des jeunes actifs qui rejoignent les entreprises sézannaises et sont souvent confrontés à la difficulté de trouver un hébergement de quelques mois.

CRÉATION D'UN CLUB RH **une nouvelle dynamique pour l'emploi local**



La Ville a lancé le Club RH, un nouvel espace d'échanges et de coopération dédié aux ressources humaines et à l'emploi sur notre commune.
Ce Club a pour vocation de rassembler les entreprises locales et les acteurs de l'emploi et de la formation, afin de créer des synergies, partager les bonnes pratiques et anticiper les besoins en compétences.

Des rencontres bimestrielles permettent d'aborder des thèmes concrets : recrutement, formation, attractivité des métiers, qualité de vie au travail, prévention des risques professionnels…
Les objectifs sont clairs :
- soutenir le développement économique local en créant un réseau actif entre les responsables RH, dirigeants d'entreprises et institutions publiques.
- promouvoir l'emploi et les compétences du territoire, en mettant en relation les entreprises et les demandeurs d'emploi
- favoriser et mutualiser les formations internes en mettant en relation employeurs et organismes de formation
- renforcer l'attractivité économique de Sézanne en mettant en avant ses atouts (commerciaux, touristiques, associatifs, en matière d'animations…) pour retenir et attirer de nouveaux talents



ASSOCIATIONS
un soutien constant de la Ville

Comme chaque année, le Conseil Municipal a examiné les demandes de subventions, de fonctionnement, d'investissement ou exceptionnelles, présentées par les associations sézannaises, avec un total des aides accordées de près de 191 000 €

À noter que les dossiers ont été étudiés en tenant compte des critères définis par le Conseil Municipal lors de la séance du 15 avril 2025 et que, **malgré le contexte budgétaire toujours plus délicat, la Ville a réussi à maintenir un accompagnement financier des associations au plus près de leurs besoins réels.**

Toutefois, ces subventions ne constituent qu'une partie du soutien apporté par la Ville au milieu associatif et il **ne faut pas oublier qu'au-delà de l'aspect pécuniaire, ce sont des locaux, salles et équipements nécessaires aux activités des clubs et autres structures qui sont mis gratuitement à leur disposition.**

À cela, il convient d'ajouter l'**appui logistique, avec le prêt de matériels (tables, chaises, tentes, barrières, etc) ou la présence de personnel municipal**, notamment pour des événements ou manifestations de grande ampleur, compétitions ou tournois annuels, spectacles, etc.

191 000 €
montant total des aides accordées aux associations sézannaises

RESTOS DU CŒUR
un nouveau lieu d'accueil

Depuis son ouverture en octobre 2023, l'antenne sézannaise des Restos du Cœur occupait un local communal mis à disposition gracieusement par la Ville et situé rue du Calvaire.
Si cet équipement municipal pouvait jusqu'alors donner satisfaction pour stocker les denrées et produits de 1ère nécessité, et accueillir le public, il ne correspondait plus aux besoins toujours plus importants de l'association : nombre de familles accueillies en constante augmentation et souhait d'évoluer vers un accompagnement personnalisé des bénéficiaires, nécessitant de disposer d'espaces cloisonnés assurant une réelle confidentialité des échanges.

C'est ainsi qu'après plusieurs mois de recherche, les Restos du Cœur ont trouvé un local correspondant à leurs attentes.

Situé au 59 rue Notre-Dame, et composé de différents bureaux permettant d'accueillir le public en toute discrétion, les bénévoles s'y sont installés le 21 août dernier.
Ce projet, qui a reçu le soutien financier de la Ville de Sézanne, a permis d'élargir les missions de l'association : au-delà de l'aide alimentaire, il est désormais possible d'orienter les bénéficiaires vers les interlocuteurs les mieux placés pour les accompagner dans différents domaines (emploi, soins et santé, aide juridique, services d'aide à la personne...) et de travailler sur l'estime de soi pour (re)trouver une place dans la société (coiffure, présentation personnelle, écoute psychologique, tenue vestimentaire adaptée...).

INFOS UTILES
- **59 rue Notre-Dame à Sézanne**
- **tél 06 88 56 49 39**
- **Distribution : chaque jeudi de 8h30 à 12h**



FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations au cœur de la vie locale

Le Forum des associations qui s'est tenu le 6 septembre dernier à la Maison des sports a une nouvelle fois rencontré un franc succès. Véritables moteurs de la vie locale, les responsables associatifs présents ont su partager leur passion lors de cette journée marquée par une belle affluence et de nombreux échanges avec les visiteurs qui ont pu découvrir la richesse et la diversité du tissu local. Cet événement a permis de mettre en lumière l'engagement des bénévoles et la vitalité de la vie associative sézannaise.

Les Séz'Apéros : convivialité et saveurs au rendez-vous



Succès confirmé pour les Séz'Apéros organisés sous et autour de la Halle les 2e vendredis des mois de juillet, août et septembre, grâce à l'initiative de l'association Séz'Animation en partenariat avec l'UCIA.
Ces moments de rencontre, d'échange et de découverte de champagnes de vignerons du secteur et de produits du terroir ont été unanimement appréciés par les très nombreux visiteurs qui se sont pressés devant les stands et ont partagé un verre en famille ou entre amis.
Bravo aux organisateurs pour leur enthousiasme et leur contribution à la réussite de ces nouveaux rendez-vous de l'été !
Vivement l'année prochaine pour de nouveaux apéros gourmands…

20e congrès national de la fédération française des Villages et des Villes Sages



Une délégation de notre commune composée de Sophie Blouin et d'Edith Danel, toutes deux membres du Conseil des Sages, ainsi que de Catherine Lepont, Adjointe au Maire, a participé au XXe congrès national de la fédération française des Villages et des Villes Sages qui s'est déroulé du 16 au 18 octobre 2025 à Luc-sur-Mer (Calvados). La démocratie participative était au cœur des débats de ce temps fort annuel qui rassemblait près de 200 personnes (élus, sages, citoyens...) qui ont pu, dans le cadre d'ateliers, recueillir des témoignages inspirants et partager leurs expériences.

Cette rencontre a aussi permis de **mettre en lumière des initiatives innovantes menées localement aux quatre coins de la France, et Sézanne a présenté pas moins de deux projets portés par son Conseil des Sages :**

- **Le guide pratique des noms de rues « Sézanne au fil des rues »**
- **Le film sur la sécurité routière réalisé** en collaboration avec le Conseil Municipal des Jeunes

Il s'agissait là d'une vraie reconnaissance pour le travail accompli par nos Sages et un encouragement à poursuivre leurs missions qui contribuent au bien vivre ensemble.



UN ENTRETIEN ÉCOLOGIQUE DE NOS ESPACES VERTS

Comme nous vous l'annoncions dans la dernière édition d'Un soleil en Champagne, la Ville poursuit sa démarche pour une gestion écologique de ses espaces extérieurs avec, cette fois-ci, l'**arrivée de 8 poules** dans la parcelle enherbée située avenue de la Fontaine du Vé, à l'arrière de la piscine Caneton.

Depuis début septembre, celles-ci cohabitent avec les moutons d'Ouessant se trouvant sur ce site et leurs rôles respectifs se complètent utilement pour un entretien durable et respectueux de la biodiversité : quand les unes grattent le sol et se régalent d'insectes, de vers et parasites, les autres tondent paisiblement l'herbe, limitant ainsi sa croissance.
Cette pratique ancestrale remise au goût du jour séduit par sa simplicité et son efficacité, et devient un excellent outil pédagogique à destination des enfants du territoire.

Et pour rester dans une dynamique environnementale, **l'aménagement du poulailler par les agents municipaux a été réalisé en grande partie grâce au recyclage d'anciens volets** auxquels ont été ajoutés des équipements automatisés pour assurer un accès des poules en toute autonomie et les protéger des prédateurs.

ETHIC'QUÊTE une boutique éco-responsable



Un nouveau lieu plein de charme vient d'ouvrir ses portes en centre-ville : Ethic'Quête, une boutique pas comme les autres, qui mêle plaisir des papilles, ambiance cosy et respect de l'environnement.
Dès le matin, on peut y savourer un petit-déjeuner sain et gourmand. À l'heure du goûter, impossible de résister aux gâteaux maison fondants, aux cookies craquants, et aux boissons chaudes aux parfums délicats, pour une pause réconfortante et « healthy ».
Mais Ethic'quête est bien plus qu'un simple salon de thé : Anne-Dorothée Lesergent et Lucie Neboit, les 2 créatrices du concept, attachées à Sézanne, en ont fait un espace de partage et de découvertes. Un coin lecture cocooning invite à feuilleter un roman autour d'un thé bio, tandis qu'un petit espace brocante éthique propose une sélection d'objets de seconde main.
On y trouve aussi un rayon de produits locaux et artisanaux, parfait pour encourager les circuits courts et les producteurs de la région.
Éco-responsable dans son aménagement comme dans sa philosophie, Ethic'quête privilégie les matériaux naturels, la récup', et le zéro déchet. Un lieu à découvrir sans tarder, pour un instant plaisir, durable et responsable.

ETHIC'QUÊTE
13 place de la République
ethicquete@gmail.com
jeudi et vendredi : 8h-13h / 15h30-18h
samedi : 9h30-12h / 15h30-18h
1 dimanche par mois : 10h-13h30 (possibilité de brunch sur réservation)

Journées Européennes du Patrimoine (JEP) **retour sur un programme très riche**



Le « Christ adolescent » œuvre de Frère Luc acquise par la Ville de Sézanne et désormais visible dans la chapelle des Récollets.



Du 18 au 21 septembre, Sézanne a vécu des journées placées sous le signe de la découverte et des surprises à l'occasion des JEP, organisées par la Ville de Sézanne en partenariat avec l'Office de tourisme de Sézanne et sa région et avec le précieux concours de la Cité scolaire, d'Amis en scène, de Sézannia et du Jardin partagé des Cordeliers.

Au programme : projection d'un film réalisé par les élèves de 1ère en option et spécialité cinéma-audiovisuel, ateliers ludiques à la Cité scolaire, déambulation théâtralisée, parcours commentés des tombes remarquables du cimetière, visites commentées de notre patrimoine architectural, visite libre du jardin partagé et conférence.



L'ensemble Akadêmia a offert un magnifique concert de clôture.



Séance de dédicace de l'ouvrage « Frère Luc, artiste, religieux, voyageur entre Sézanne et Québec » par Catherine Lepont, Adjointe au Maire, et Jacqueline Touchais-Yanca.

Le programme exceptionnel consacré à Frère Luc le 20 septembre au sein du couvent des Récollets a constitué le temps fort de ces journées : conférence par Jacqueline Touchais-Yanca, dévoilement du « Christ adolescent », tableau de Frère Luc acquis par la Ville, sortie officielle de l'ouvrage « Frère Luc, artiste, religieux, voyageur entre Sézanne et Québec », inauguration des travaux de remise en peinture des grilles du cloître grâce au généreux concours financier des Amis du patrimoine sézannais, et concert de clôture (Requiem de Mozart) par l'ensemble Akadêmia.
Cette mise en lumière de Frère Luc a aussi permis de prouver combien il était important de partager et faire rayonner ce patrimoine unique qu'il nous a légué.

Tous ces événements, qui ont permis à un large public de redécouvrir les trésors de notre Petite Cité de Caractère©, montrent bien que le patrimoine, qu'il soit bâti, mobilier, industriel ou naturel, est avant tout une richesse collective, à préserver et à transmettre.



L'après-midi a débuté par une conférence donnée par Jacqueline Touchais-Yanca sur l'œuvre de Frère Luc.

Tribunes libres

" Bien Vivre ensemble à Sézanne "

Dans le cadre de la période électorale qui a débuté le 1er septembre 2025, encadrant les modalités d'expression des élus, la majorité municipale ne souhaite pas publier de tribune dans ce magazine municipal.

Sacha Hewak et la liste de la majorité municipale « Bien vivre ensemble à Sézanne »

" Sézanne, choisissons notre avenir "

L'importance des prochaines élections municipales

Lors des élections municipales et communautaires, on ne vote pas pour des slogans lointains, mais pour la façon dont notre rue respire et dont nos vies s'organisent au quotidien.
Qui décide de l'ouverture d'une crèche, de la rénovation d'une école, du prix de la cantine, des espaces verts, des médiathèques ou encore du soutien aux associations.
L'abstention confie ces choix à une minorité ; voter, c'est reprendre la main.
Une mairie n'est pas un décor : c'est un budget, des priorités, des services.
Voter ne signifie pas signer un chèque en blanc : c'est exiger des comptes, demander de la transparence, soutenir une vision et la juger.
Sans votre voix, les promesses restent sans contrepoids ; avec elle, elles deviennent des engagements à honorer.
On entend souvent "ça ne changera rien". C'est faux. Des dizaines de villes ont prouvé qu'un bulletin peut transformer la mobilité, le logement, la qualité de l'air, l'accès à la culture, la place des enfants, la vie des commerçants, la sécurité, la solidarité. Et parfois, tout se joue à quelques dizaines de voix.
Alors, le jour du vote, prenons vingt minutes pour choisir notre avenir commun. Emportons notre pièce d'identité, informons-nous, parlons-en autour de nous, et déposons un bulletin qui nous ressemble.
Notre ville n'appartient à personne : elle appartient à celles et ceux qui participent.

Vincent Léglantier et Jean-François Quinche

" Un nouveau souffle pour Sézanne "



SERVICES
de comp













TECHNIQUES : **une grande variété étences au service de la commune**



❶ Voie aux Vaches installation d'un puisard

Lors des fortes pluies, malheureusement de plus en plus fréquentes, les écoulements en provenance des bois de la forêt communale de Sézanne entraînent la détérioration de la Voie aux Vaches qui, à chaque épisode pluvieux, se creuse davantage, la rendant ainsi très difficilement praticable en véhicule comme à pied. Pour y remédier, les agents des Services Techniques Municipaux ont mis en place un puisard à la sortie des bois afin de capter les eaux de pluie dès le début de leur écoulement et, de cette façon, contribuer à la préservation du chemin.



❷ Aménagement des landes et pâtis

Dans le prolongement de la rénovation du parcours sportif en pleine nature finalisée cet été et afin de parachever l'aménagement de ce site classé Natura 2000, les personnels municipaux ont réalisé la pose du panneau d'affichage ainsi que la matérialisation de l'aire de stationnement avec la mise en place de rondins de bois venant délimiter chaque place de parking.

❸ Aux couleurs d'Octobre Rose

Une nouvelle fois, la Ville s'est parée de rose afin de s'associer à la campagne de prévention « Octobre Rose » destinée à sensibiliser la population au dépistage précoce du cancer du sein. Pose de papillons dans les arbres et de gélatines roses sur l'éclairage public de la place de la République, installation de guirlandes de fanions roses en travers des rues du centre-ville et d'un soutien-gorge géant à l'entrée du square de l'Hôtel de Ville : grâce à leur travail, les personnels municipaux ont ainsi contribué à la diffusion d'un message de soutien et d'espoir.

❹ Table(s) de pique-nique avenue du Stade (suite)

Il y a plus d'un an, une 1ère table de pique-nique était installée à l'entrée de l'avenue du Stade (côté rue d'Épernay) afin d'offrir aux visiteurs mais également à tous les touristes de passage et bien sûr aux Sézannaises et Sézannais, un équipement leur permettant de profiter du cadre de notre Petite Cité de Caractère® à l'occasion d'une pause pour se restaurer.
Cette table se révélant être très fréquemment occupée, une seconde a été implantée à quelques dizaines de mètres de la première pour ainsi répondre aux attentes d'un espace supplémentaire de détente.

❺ Grilles du cloître du couvent des Récollets

Dans le cadre des préparatifs des Journées Européennes sur Patrimoine, et plus particulièrement de l'événement consacré à Frère Luc, les agents communaux ont eu les « lourdes » tâches de desceller les grilles anciennes du cloître, de les protéger et de les acheminer à Thermolak (entreprise auboise spécialiste des techniques de thermolaquage pour des pièces XXL). Les grilles y ont subi une cure de jouvence : décapage, sablage et remise en peinture qui leur a permis de retrouver leur teinte originelle. Il a ensuite fallu assurer leur transport de retour vers le cloître où elles ont été réinstallées avec d'infinies précautions. Elles ont ainsi retrouvé leur rôle de gardiennes des lieux, prêtes à veiller sur le couvent pour de nombreuses années. Merci aux équipes de la Ville qui ont réussi a mener ces travaux avec brio.

Cérémonies du souvenir
entre mémoire et transmission



Le 31 août dernier, les Sézannaises et les Sézannais se sont rassemblés dans le jardin de l'Hôtel de Ville pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont participé à la **Libération de la commune, en août 1944,** en présence des élus, des représentants d'associations patriotiques, des anciens combattants et de nombreux habitants.



Deux semaines plus tard, le 13 septembre, en hommage aux soldats tombés lors de la Première bataille de la Marne en 1914, un dépôt de gerbes a eu lieu au cimetière militaire de Sézanne en présence d'une délégation du Royal Fusiliers (City of London Regiment) et de membres de l'association de recherches militaires saxonnes de Dresde.



Le lendemain, dimanche 14 septembre, ce **111e anniversaire était célébré au pied du monument national de la Victoire à Mondement** en présence d'autorités civiles et militaires et de nombreux invités.

Ces commémorations rappellent l'importance de transmettre la mémoire aux jeunes générations pour préserver la paix.

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES
se déplacer autrement en toute sécurité

Les trottinettes électriques, qui offrent une solution pratique, écologique et rapide pour se déplacer en ville, se multiplient dans les rues, à Sézanne comme ailleurs, que ce soit pour aller au travail, au collège ou au lycée, faire ses courses ou rejoindre des amis.
Il est donc essentiel de lutter contre les comportements dangereux, promouvoir une utilisation responsable et plus sûre de ces engins, et maintenir un usage apaisé des trottoirs pour les piétons, en particulier les plus vulnérables (personnes âgées, enfants, personnes en situation de handicap, etc).



Le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions allant, selon les cas, de 35 € à 1 500 €

Nous rappelons aux conducteurs de trottinettes les règles de sécurité qu'il convient de respecter impérativement :

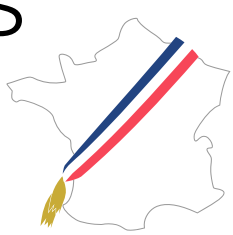
- **Porter un casque** (obligatoire pour les mineurs, recommandé pour tous) et **être bien visible** (port d'un vêtement ou d'un équipement rétroréfléchissant)
- **Respecter les piétons et la circulation**
- **Respecter la vitesse maximale de 25 km/h**. Sauf dans les rues où la vitesse est encore plus limitée
- **Interdiction de rouler sur les trottoirs**. Sauf moteur coupé et tenu à la main
- **Avoir au moins 14 ans**
- **Un seul conducteur**, pas de passager
- **Ni alcool, ni stupéfiants**

Engin équipé de :

- **feux de position** avant et arrière
- **dispositifs rétroréfléchissants**
- **système de freinage et d'un avertisseur sonore**
- **Assurance responsabilité civile obligatoire**. Attention : l'assurance habitation ne couvre pas toujours les trottinettes électriques. Pensez à vérifier ou souscrire une garantie adaptée.



INSCRIPTIONS SUR LES **LISTES ÉLECTORALES**



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit(e) sur les listes électorales.
Quelles sont les conditions ?

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Avoir la nationalité française
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Toute personne de nationalité française qui atteint l'âge de 18 ans est inscrite automatiquement sur les listes électorales si elle a fait le recensement citoyen à partir de 16 ans.

➜ À savoir : un(e) citoyen(ne) européen(ne) résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires pour voter aux élections municipales et européennes



Elections municipales 15 et 22 mars 2026

Où vous inscrire ?

- soit par voie dématérialisée si vous avez plus de 18 ans : www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N47
- soit à la mairie de votre domicile
- soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes soumis(e) aux impôts locaux depuis au moins 2 ans
- soit à la mairie de votre résidence, si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois
- soit à la mairie de la commune où vous êtes obligé(e) de résider en tant que fonctionnaire
- soit à la mairie de la commune dans laquelle la société, dont vous êtes le(la) gérant(e) ou l'associé(e) majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

➜ À savoir : si vous êtes logé(e) chez un proche (parent ou ami), vous pouvez vous inscrire dans la commune où vous êtes hébergé(e).

Quand vous inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors des élections municipales de 2026, **vous devez vous inscrire en mairie au plus tard le vendredi 6 février 2026 (avant le 4 février 2026 sur internet).**

Quelles pièces devez-vous fournir ?

- Un justificatif d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans (carte d'identité ou passeport)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le formulaire Cerfa 12669*02 dûment complété disponible en mairie ou téléchargeable sur Internet

Réponse au quiz de la page 2 : Cette enseigne de forgeron est accrochée sur la façade d'une maison de la bien nommée rue Cogne Fort.